

# Le Journal illustré



VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 39

Gravures

Les généraux Vincendon et Warnet, par Henri Meyer. —  
Les fours de la boulangerie militaire, par Karl Fichot. —  
L'exposition des bières françaises, par Karl Fichot. —  
Nos illustrations des feuilletons du Petit Journal, par  
Henri Meyer.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1887.

Le Journal illustré est mis en vente dès le vendredi matin.

ABONNEMENTS	UN AN	SIX MOIS
Paris . . . . .	6 50	3 50
Départements . . .	7 50	4 »

Administration et Rédaction à Paris, hôtel du Petit Journal,  
Rue Lafayette 67.

PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES

Texte

Chronique de la semaine, par Alfred Barbou. — Nos gra-  
vures, par Léon Kerst. — La Fiancée du trapèze, nou-  
velle (fin), par Jules Hoche. — La première chanson,  
nouvelle, par Jean Barancy. — Mot carré syllabique  
inédit.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL, 61, RUE LAFAYETTE  
ET 15, RUE GRANGE-BATELIERE.



M. le général Vincendon

COMMANDANT LA 88<sup>e</sup> DIVISION DU 17<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

M. le général Warnet

COMMANDANT LA 34<sup>e</sup> DIVISION DU 17<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

Dessins de Henri MEYER (photographie Appert). — Gravure de NAVELLIER. — Voir l'article, page 306.

Nous complétons, pour commenter notre gravure, renseignements que nous avons donnés à ce sujet dans notre dernier numéro.

Chaque corps d'armée a sa boulangerie de campagne, comportant le personnel et le matériel nécessaires pour le fonctionnement de dix-huit fours roulants.

Au cours des opérations actives, les boulangeries sont employées dans le ressort du service des étapes, soit aux stations têtes de ligne, soit aux stations têtes d'étapes de guerre, soit aux gîtes principaux d'étapes de route, soit même, quand c'est possible, aux têtes d'étapes de route.

Dès que l'armée stationne, chaque boulangerie est mise à la disposition directe de son corps d'armée. Le général en chef, sur la proposition de l'intendant de l'armée, donne les ordres nécessaires à ce sujet.

La boulangerie d'un corps d'armée se fractionne en trois sections placées sous une gestion unique, mais susceptible de fonctionner séparément.

Le lieu de son installation est choisi de façon à ce qu'elle ne soit pas déplacée trop souvent, afin de ne pas diminuer le rendement, et, d'autre part, à ce qu'elle ne soit pas trop éloignée du corps d'armée, afin d'éviter les difficultés de transport du pain.

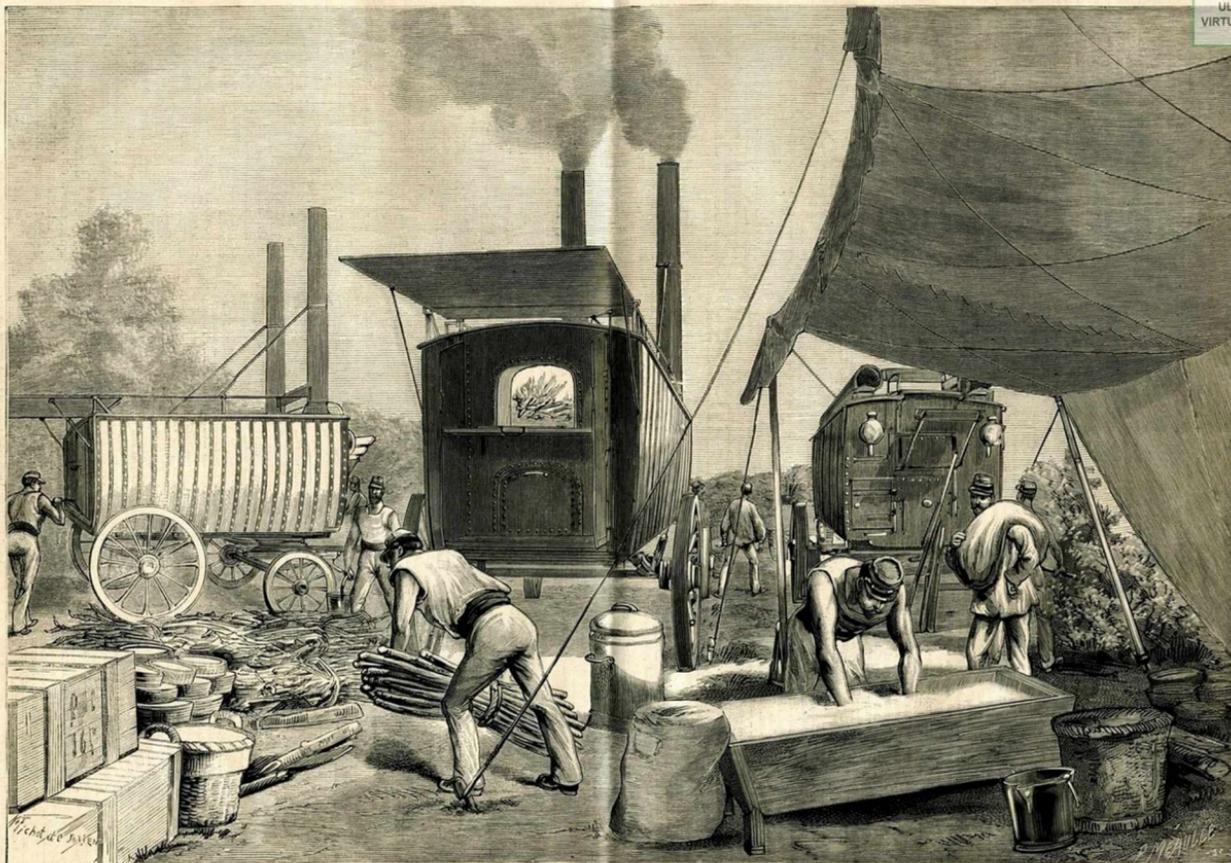
La boulangerie du 17<sup>e</sup> corps se composait de huit fours Lespinasse et de dix-huit fours roulants, alignés par six, en forme de fer à cheval. Dans les intervalles ont été dressées les tentes où sont installés les pétrins.

Voici comment s'installent les fours dits Lespinasse : une fois l'emplacement choisi, les ouvriers militaires établissent une plate-forme de briques de la dimension du périmètre du four ; sur cette plate-forme, on monte le four, qui se compose de l'assemblage de deux cent deux pièces en fonte ; enfermées dans quatorze caisses, elles font la charge d'un camion.

Après le montage du four, on le recouvre de terre pour éviter son refroidissement rapide. L'installation d'un de ces fours exige trois ou quatre heures, tandis que les fours roulants sont fixés en place et prêts à être chauffés dès la première heure.

Le personnel de chaque four se compose d'un caporal enfourneur, deux pétrisseurs et un servant, aussi bien pour le four Lespinasse que pour le four roulant. Rien de plus intéressant que de voir fonctionner cette vaste boulangerie, qui ressemble à une véritable fabrique. Pendant que les officiers d'administration surveillent les livraisons et le travail, des hommes déchargent des sacs de farine, des approvisionnements de bois pour la cuisson ; d'autres, le torse nu et les jambes recouvertes de la jupe traditionnelle, enfournent et défournent le pain, tandis que les mitrons geignent.

Cette importante boulangerie a fait, pendant la mobilisation, dix fournées par jour ; à 160 rations par four, cela représente 42,500 rations par jour.



Les nouveaux fours roulants de la boulangerie militaire en campagne

Dessin de Karl FICOR, d'après le croquis de G. Julien, envoyé spécial du *Journal Illustré*. — Gravure de MEULLER. — Voir l'article, page 307.